

AGOPOP / PV ASSEMBLEE GENERALE / Jeudi 9 mai 2019 -18h.

Présents: Mme BORGRAEVE, élue de Villard-de-Lans et déléguée de la CCMV., M. Aroui -commissaire aux comptes, 56 adhérents, des habitants non-adhérents, des salariés et les membres du C.A.

Excusés: Mr Beck et Mme Papaud (cité scolaire), Mme Carneiro-Da Costa (Vice-présidente Agopop), Mme Petit (Conseil Départemental), Mr Lespinasse (Intervenant Agopop).

Le début de soirée était animé par Vanessa Luna qui pouvait s'appuyer sur un montage vidéo d'Andras Badonski. Le groupe «guitare-chanson» de l'Agopop, par ses prestations, aidait de manière agréable à attendre l'ouverture officielle de l'AG. Eric Prunier -directeur de l' Agopop- les en a remerciés puis a donné la parole au président.

Le président Michel Arditti ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire mais, constatant que 56 adhérents sont présents -soit un nombre inférieur au quorum requis (145)-, la déclare fermée. Il ouvre aussitôt une nouvelle Assemblée Générale, laquelle peut à présent voter sans problème de quorum.

Mme Borgraeve -au nom de la CCMV (principal financeur de l'Agopop, avec la CAF de l'Isère)- se fait l'écho de l'appréciation positive des projets et actions de l'Agopop sur le territoire et encourage tous les acteurs à poursuivre dans cette voie.

Le président M. Arditti la remercie et présente son rapport moral*. Il annonce sa décision de céder sa place de président de l'association, tout en restant candidat pour siéger au C.A.

Le rapport financier* est présenté par le trésorier B. Hamel, qui annonce qu'après 6 années à tenir ce rôle, il ne sera pas candidat pour être membre du prochain C.A.

M. Mounir Aroui, du cabinet AZ consultant,-commissaire aux comptes- expose alors son «rapport », expliquant de façon très pédagogique le sens des comptes présentés. Des échanges à ce propos s'instaurent et les explications données sont claires.

Au moment de passer aux votes sur l'approbation des comptes, une adhérente intervient pour demander un débat -avant de voter- sur la situation conflictuelle existant entre le C.A. et un animateur salarié de l'association. Ce débat -engageant le futur- et les votes sur les comptes de l'année écoulée -2018- trouverait logiquement sa place à l'issue des votes liés aux finances mais, devant le climat houleux qui s'installe alors, il est décidé de modifier l'ordre des choses et de laisser place au débat.

Cependant, afin de permettre au commissaire aux comptes de quitter l'A.G., il est convenu de procéder au vote lié à l'approbation des comptes. Cela nécessite un découpage des bulletins de vote remis aux adhérents à leur arrivée mais le changement s'opère.

On peut alors procéder au vote concernant l'approbation des comptes...et saluer M.Aroui qui est à nouveau remercié pour le travail effectué.

Le président donne ensuite la parole à Eric Prunier, qui expose alors pourquoi et comment les relations avec Yves Juvin (retraité de la MPT en 2011 et devenu salarié sur les postes d'animation d'un atelier guitare-chant, dessin et du «Grand Atelier») sont effectivement devenues difficiles puis conflictuelles.

L'ensemble des activités doivent aujourd'hui impérativement partager du temps et de l'espace. Cela concerne aussi les activités artistiques et techniques variées liées au Grand Atelier qui doivent ménager de la place pour les actions en direction de la jeunesse, de la famille et plus largement pour les autres missions de l'Agopop. Un échange s'en suit sur le projet famille et les actions nouvelles, actuellement en attente de pouvoir être conduites en direction des familles (dans le cadre de projets

liés à la parentalité, lesquels ont obtenu des financements de la part de la CAF et ont conduit au changement d'appellation de la «MPT4Montagnes» en «Agopop», acté en 2018).

Un grand nombre des adhérents et d'habitants non-adhérents présents sont venus pour soutenir le Grand Atelier -lequel n'est pas remis en question en tant que tel. C'est notamment pour assurer sa pérennité que des propositions de transmission ont été faites. Des témoignages forts d'adhérents, d'habitants expriment l'intérêt du projet « Grand Atelier ». Il est rappelé que des discussions sont en cours avec un des deux animateurs salariés du Grand Atelier. Il devient difficile d'éviter que les esprits s'échauffent et d'obtenir que chacun apporte à l'autre l'écoute nécessaire en pareille situation...

Le président clôt ces débats puis demande à M. Alexis LABOURDETTE, lequel a fait part de sa candidature pour entrer au C.A., de se présenter.

On procède alors aux votes:

→ vote pour l'élection des membres du C.A.(nouveaux ou à renouveler):

-	POUR	CONTRÈ	ABSTENTION	BLANC ou NUL	RESULTAT
Michel ARDITTI	27	16	6	3	élu
Dominique CERESOLI	27	10	9	4	élu
Gunaï ENTZMANN	31	10	4	5	élu
Nicole GIRAUD	29	11	6	4	élue
Alexis LABOURDETTE	28	8	5	7	élu
Claude SLANSKY	28	11	5	5	élue
→ vote du rapport moral:→ vote du compte financi	30 er 39	20 16	3 0	1 1	approuvé approuvé
→ vote concernant l'affectation du résultat au repport à nouveau	31	14	3	3	approuvée
→ vote concernant l'approbation des comptes	s 29	13	1	4	approuvée

Clôture de l'Assemblée générale = 22h.30

N.B. Les membres du C.A. réuni le 7 mai 2019 ont accepté la proposition faite par les deux personnes reçues en préambule à ce C.A., en tant que représentantes du «Collectif de soutien au Grand Atelier», à savoir: être médiatrices auprès d'Yves Juvin. Il s'agit d'Isabelle Ballet et de Luc Mortier.

La secrétaire: Nicole Giraud

^{*} renvoie aux documents joints: rapport moral, rapport financier, rapport d'activités.